

**AKHILLEUS**

13 rue LACHAT  
10000 Troyes

Rapport sur les comptes annuels

*SIREN 791457864*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2025

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2025

A l'assemblée de l'association AKHILEUS,

### 1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AKHILLEUS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### 2. Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

### 3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **4. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

#### **5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

#### **6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

TROYES, le 08 décembre 2025

Pour SADEC

Lionel GOUVARY  
Commissaire aux comptes  
Inscrit Membre de la Compagnie Régionale  
De L'EST

## Annexe

### Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**COMPTES ANNUELS AU 31 août 2025**

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/08/2025			31/08/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 512	1 512		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains (y compris agencés et aménagés terrains)				
	Constructions sur sol propre	4 046	1 155	2 891	3 161
	Constructions sur sol d'autrui				
	Installations techniques, matériel et outillage	48 765	20 236	28 529	33 475
Autres immobilisations corporelles	6 323	4 970	1 353	1 909	
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 880		2 880	2 880	
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>63 525</b>	<b>27 872</b>	<b>35 653</b>	<b>41 425</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>	9 910		9 910	6 583
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Usagers (familles, élèves)	26 404	15 796	10 608	36 555
	Personnel et organismes sociaux	2 955		2 955	2 534
	Etat et autres collectivités publiques	16 097		16 097	27 000
	Autres créances	6 128		6 128	15 921
	<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
<b>DISPONIBILITES</b>	120 926		120 926	77 726	
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	2 012		2 012	897	
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>184 431</b>	<b>15 796</b>	<b>168 635</b>	<b>167 215</b>
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	<b>TOTAL ACTIF (I à V)</b>	<b>247 956</b>	<b>43 668</b>	<b>204 288</b>	<b>208 640</b>
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			2 880	2 880
	(3) dont à plus d'un an				
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

**Bilan Passif**

Etat exprimé en euros

31/08/2025

31/08/2024

		31/08/2025	31/08/2024
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>FONDS PROPRES</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	- Valeur du patrimoine intégré		
	- Fonds statutaires		
	- Apports sans droit de reprise		
	- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
	- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	23 055	23 055
	Dont Réserves statutaires	23 055	23 055
	Réserves pour investissements		
	Réserves de trésorerie		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(4 579)	(17 071)
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(5 721)</b>	<b>12 492</b>
	<b>TOTAL DES FONDS PROPRES</b>	<b>12 755</b>	<b>18 476</b>
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
- Apports avec droit de reprise	22 500	30 000	
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisé			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 399	1 639	
Dont Subventions d'équipement	2 400	2 400	
Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amortissement			
Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires			
Autres subventions d'investissement	(1 001)	(761)	
<b>Droits des propriétaires</b>			
	<b>TOTAL DES AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>23 899</b>	<b>31 639</b>
	<b>TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS ( I )</b>	<b>36 655</b>	<b>50 116</b>
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour pensions et obligations similaires		
	Provisions pour gros entretien		
	Autres provisions pour charges		
	<b>TOTAL DES PROVISIONS ( II )</b>		
<b>Fonds dédiés</b>	<b>TOTAL DES FONDS DEDIES ( III )</b>	<b>57 000</b>	<b>72 000</b>
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 800	19 458
	Avances et acomptes reçus des usagers		
	Dettes fournisseurs	10 199	9 806
	Dettes fiscales et sociales	46 719	21 763
	Dettes sur immobilisations		
	Autres dettes	3 555	1 518
	Produits constatés d'avance	40 360	33 980
	<b>TOTAL DES DETTES ( IV )</b>	<b>110 634</b>	<b>86 524</b>
	Ecarts de conversion passif ( V )		
	<b>TOTAL PASSIF ( I à V )</b>	<b>204 288</b>	<b>208 640</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(5 720,78)	12 491,80
(1)	Dont à moins d'un an	110 634	76 824
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	99	124
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			



# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/08/2025

31/08/2024

		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Participation des familles	223 036	220 800
	Participation de l'Etat et des collectivités publiques		
	Ventes de produits et marchandises, travaux, études	136 989	133 493
	Produits des activités annexes	18 758	6 799
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	208 684	172 629
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	583	12 743
	Autres produits de gestion courante	3 902	2 163
		<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>591 952</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises	28 807	28 526
	Variation de stock	(3 327)	(180)
	Achats de matières et autres approvisionnements	7 430	26 262
	Variation de stock		
	Autres charges externes	104 678	79 988
	Impôts, taxes et versements assimilés	13 918	3 943
	Salaires et traitements	344 925	318 412
	Charges sociales	103 132	97 522
	Dotations aux amortissements :		
	- sur immobilisations	5 772	5 818
	Dotations aux dépréciations :		
	- sur immobilisations		
	- sur actif circulant	15 796	
Dotations aux provisions			
Autres charges de gestion courante	53	33	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>621 185</b>	<b>560 324</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(29 233)</b>	<b>(11 698)</b>



# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/08/2025

31/08/2024

<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(29 233)</b>	<b>(11 698)</b>
<b>Opéra. comm.</b>	Remboursement des frais sur opérations faites en commun Quote-part des frais sur opérations faites en commun		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participations De valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 553	2 702
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>2 553</b>	<b>2 702</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	303	364
	<b>Total des charges financières</b>	<b>303</b>	<b>364</b>
	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>2 250</b>	<b>2 338</b>
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(26 984)</b>	<b>(9 360)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	6 387 240	28 011 240
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>6 627</b>	<b>28 251</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	364	12 745
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>364</b>	<b>12 745</b>
	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>6 263</b>	<b>15 506</b>
	Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	72 000 57 000	78 345 72 000
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>673 131</b>	<b>657 924</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>678 852</b>	<b>645 433</b>
	<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>	<b>(5 721)</b>	<b>12 492</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>Contributions reçues</b>	<b>66 610</b>	<b>72 350</b>
	Bénévolat	20 955	26 695
	Prestations en nature		
	Dons en nature	45 655	45 655
	<b>Emplois des contributions reçues</b>	<b>66 610</b>	<b>72 350</b>
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	45 655	45 655
	Personnel bénévole	20 955	26 695

**Etats financiers au 31/08/2025****ANNEXE**

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

### Objet social

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

L'association Akhilleus a pour objet la pratique et la promotion du sport santé auprès du plus large public possible.

Ses membres veilleront notamment à poursuivre les objectifs suivants :

- Promouvoir une réflexion sur la biomécanique et le mouvement juste, développer et diffuser une méthode pédagogique efficiente, grâce à une synergie au sein de l'équipe des animateurs de l'association, et par l'échange avec des professionnels de santé ressource ;
- Rendre largement accessible la pratique du sport santé, notamment auprès d'un public fragilisé (personnes en situation de handicap ou de fragilité physique, isolées, éloignées des pratiques sportives...)
- Favoriser la mixité sous tous ses aspects, et la sociabilité des lieux d'intervention ;
- Veiller à la professionnalisation et à la pérennisation de l'emploi des animateurs embauchés.

### Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'association Akhilleus, spécialisée dans le travail biomécanique, propose divers types de cours visant à mettre à la portée de ses adhérents des techniques de travail postural, de renforcement musculaire, et de développement de la souplesse, de la coordination et de la concentration. Elle s'adresse à tout type de public, des enfants aux seniors, des sportifs aux sédentaires, des citadins aux ruraux, des bien-portants aux personnes atteintes de pathologies diverses. Elle fait un gros effort de développement pour dispenser ses cours auprès des personnes fragilisées et éloignées des lieux de pratique traditionnels (handicap, ruralité...).

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025 dont le total est de 204 288 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 673 131 euros et un total charges de 678 852 euros, dégageant ainsi un résultat de -5 721 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

### Principales méthodes comptables

L'association AKHILLEUS utilise les méthodes comptables explicites applicables.

Les comptes présentés appliquent les méthodes "de référence" suivantes qualifiées ainsi par le règlement 2014-03 :

- Le provisionnement des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires conformément à l'article 321-1

### Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Un composant séparé, qui n'a pas été identifié à l'origine, l'est ultérieurement si les conditions de comptabilisation prévues aux articles 212-1, 212-2 et 214-9 du règlement 2014-03 sont réunies, y compris pour les dépenses d'entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou grandes révisions, si aucune provision pour gros entretien ou grande révision n'a été constatée. Si nécessaire, nous évaluons le coût du composant existant lors de l'acquisition ou de la construction du bien en utilisant le coût estimé des dépenses d'entretien faisant l'objet d'un programme pluriannuel de gros entretien ou grandes révisions, futur et identique. Dans tous les cas, la valeur nette du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable.

L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat sauf celles sur le fonds commercial qui ne sont jamais reprises

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- |                                      |               |
|--------------------------------------|---------------|
| - Logiciel                           | 3 ans         |
| - Installations générales            | de 5 à 15 ans |
| - Matériel                           | de 3 à 5 ans  |
| - Mobilier de bureau et informatique | de 3 à 5 ans  |

## Actif circulant

Les subventions à recevoir pour 16 097€ sont attendues :

- 9 000€ du Département pour le solde de la conférence des financeurs
- 5 000€ de Région Académique concernant le projet FDVA, mon bien être en poche
- 2 097€ de l'ARS pour le solde de l'action santé ARS PJJ

## Charges du compte de résultat

Ont été reportés en fonds dédiés 57 000€ de subventions allouées qui seront utilisés lors de la prochaine saison sportive.

## Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de 5 723€ au 31/08/2025 se décompose de la manière suivante :

- Produits exceptionnels pour 6 627€ :
  - Dons et parrainages pour 4 659€
  - Remboursement URSSAF suite changement taux AT pour 1 728€
  - Quote Part de l'exercice subvention investissement pour 240€
- Charges exceptionnelles pour 364€ :
  - Ajustements divers pour 155€
  - Majoration URSSAF pour 209€

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## **Contributions et charges des contributions, volontaires en nature**

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services.

Les heures de bénévolats selon les relevés des bénévoles sont valorisées à taux horaire forfaitaire de 20€. Le montant de l'exercice s'élève à 20 955€ pour heures.

Les locaux fournis à titre gratuit sont valorisés selon les baux pratiqués. Le montant de l'exercice s'élève à 45 655€ pour la saison 2024-2025.

## **Honoraires des commissaires aux comptes**

Au titre de la mission de contrôle légale des comptes, le montant des honoraires s'élève à 3 950€

## **Changement de méthodes**

L'association AKHILLEUS n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif et n'a constaté aucune correction d'erreur significative.

## **Dérogations**

L'association AKHILLEUS n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

## **Faits caractéristiques de l'exercice**

Nous n'avons pas de fait caractéristique d'importance significative à signaler au titre de l'exercice clos.

## **Faits caractéristiques postérieurs à la clôture**

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

## **Indemnités de départ à la retraite**

Compte tenu de la jeunesse de l'effectif et du faible taux de rotation de l'effectif, le montant est jugé non significatif.

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2025
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	1 512					1 512
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 512</b>					<b>1 512</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement	4 046					4 046
Instal technique, matériel outillage industriels	48 765					48 765
Instal., agencement, aménagement divers	2 506					2 506
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 817					3 817
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>59 133</b>					<b>59 133</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	2 880					2 880
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>2 880</b>					<b>2 880</b>
<b>TOTAL</b>	<b>63 525</b>					<b>63 525</b>



## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2025
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	1 512			1 512
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 512</b>			<b>1 512</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	885	270		1 155
	Instal technique, matériel outillage industriels	15 290	4 946		20 236
	Autres instal., agencement, aménagement divers	962	251		1 212
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	3 452	305		3 757
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>20 588</b>	<b>5 772</b>		<b>26 360</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>22 100</b>	<b>5 772</b>		<b>27 872</b>

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2025
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux usagers				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes usagers (familles, élèves)		15 796		15 796
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>		<b>15 796</b>		<b>15 796</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>15 796</b>		<b>15 796</b>
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>		15 796		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					